24-Val d'Yerres - IGN 2415 OT (Créteil – Corbeil Essonne) 01/04/08 17,5 km

Départ et stationnement : Parking Intermarché, 52 rue de Concy à YERRES (91).

Sortir du parking sur la rue du Stade par le portillon au fond à droite. Continuer tout droit sur la rue des Tournelles. Après la baïonnette de la rue des Tournelles, contourner les Ateliers municipaux par la gauche pour accéder à la propriété du peintre Gustave Caillebotte. Traversée et visite du parc paysager. Sortie par les grilles sur la rue de Concy.

Descendre à gauche pour traverser l'Yerres puis descendre à droite (escaliers) sur la rive droite de la rivière (chemin des poètes / fontaine Budé). Tourner à droite sur la première passerelle pour traverser l'Ile Panchout. Emprunter la passerelle de son extrémité sud pour sortir puis tourner à gauche sur une seconde passerelle pour regagner la rive droite. Continuer sur la berge droite jusqu'à la rue de Villecresnes que l'on remontera sur environ 100 m de façon à retrouver, à droite, le sentier qui ramène vers la rivière. Passer sous le viaduc SNCF (PK 3) et longer la rivière jusqu'à la rue de Soulins (premier pont routier). Traverser l'Yerres, tourner à gauche, passer devant la piscine puis traverser la parc pour rejoindre la berge gauche de la rivière et la suivre jusqu'au vieux pont de Brunoy.

Passer sur ce pont pour retrouver, à droite, le sentier de l'Ile de Brunoy. L'itinéraire passe sous le viaduc SNCF (PK 5,3) puis regagne la rive gauche (sud) en franchissant une nouvelle passerelle. Ce sentier permet ainsi de longer l'Yerres sur toute la longueur du méandre entre Brunoy et Boussy-St Antoine, soit sur 4 km. Il passe sous le pont routier de l'avenue du 8 mai 1945 à Epinay-sous-Sénart (PK 9,1) pour boucler sur la rue du Gord (Boussy-St-Antoine).

Prendre à gauche sur la rue du Gord, monter sur le pont, traverser et redescendre sur la berge opposée pour longer la rivière jusqu'à la passerelle suivante qui ramène sur la rue du Gord. Tourner à gauche sur le Vieux Pont de Boussy (PK 11,1) puis suivre, à droite et sur 100 m environ, la rue du Moulin Neuf. Remonter quelques mètres sur la rue Dieu à gauche avant de tourner à droite sur le chemin de la Croix Rouge que l'on suivra jusqu'à retrouver la rue du Moulin Neuf. Après le virage, quitter la rue du Moulin Neuf pour la rue des Maisons Rouges à droite, puis encore à droite, redescendre vers l'Yerres et le Moulin de Périgny par la ruelle des Chevaux (Fondation Dubuffet). Le sentier longe l'Yerres jusqu'à un long escalier (PK 13,5) qui permet de remonter à gauche. L'itinéraire fait un S avant de continuer à flanc de versant (Sente de la Côte de Jarcy) en direction du sud et de rejoindre la rue Boieldieu. (Possibilité de faire un détour jusqu'au Moulin de Jarcy).

Tourner à gauche pour suivre la rue Boieldieu puis la rue de Saint-Exupéry à droite. Tourner à droite sur un petit chemin se trouvant en face du chemin de la Poule. Ce sentier qui longe le lotissement de la Croix de Jarcy permet de rejoindre la sente du Parc. Emprunter cette impasse à gauche puis, dans le même alignement, la rue du Bel Air avant de tourner à droite sur la rue de Vaux la Reine (PK 15,7) qui vers son extrémité devient impasse puis sentier jusqu'à l'Yerres. Traverser la rivière pour continuer d'abord à droite, rue de Vaux la Reine, puis à gauche rue du Pas du Mulet.

En haut de la côte, rejoindre la gare de Combs-la-Ville en tournant à droite sur la rue des Acacias (PK17,5).

Retour en RER D jusqu'à Yerres (horaires de départ : 14h10 puis tous les ¼ heure / temps de parcours : 10 mn / coût du billet : 2,05 € à l'unité ou 1,64 € par carnet)